LETTRE A M. VALENTIN-SMITH

SUR UNE

INSCRIPTION BILINGUE

TROUVÉE A GENAY (AIN).

MONSIEUR,

Je me suis empressé, au mois de décembre dernier, de vous signaler la découverte que je venais de faire, à Genay, d'une inscription antique bilingue et que je croyais importante au double point de vue de l'histoire et de la philologie. Quelques renseignements recueillis à la hâte et la lecture du texte latin accompagnaient seuls ma transcription. Anjourd'hui je suis en mesure non seulement de compléter mes premiers renseignements, mais encore, grâce à la bienveillante amitié de M. Jules Quicherat, mon savant professeur à l'école des Chartes, et aussi à la science de notre célèbre épigraphiste, M. Léon Renier, de l'Institūt, de vous faire connaître ce qu'il y a de certain dans la lecture du texte grec.

Permettez-moi de vous décrire d'abord et en quelques mots ce monument. C'est un cippe en pierre calcaire jurassique, connue à Lyon sous le nom de Choin de Fay. Ce cippe, trouvé dans les fondations d'une vieille maison de campagne, appartenant à un riche et honorable négociant de Genay, M. Vicard, qui a bien voulu me le céder, est actuellement à Trévoux, où je

l'ai fait transporter (1). Sa hauteur est de un mètre douze centimètres; sa largeur de cinquante centimètres et son épaisseur de trente-deux. Cette pierre devait être appliquée contre un mur ainsi que le témoignent les moulures qui en forment le couronnement et la base, et qui ne règnent que sur trois côtés. Des crampons en fer, dont on voit encore les traces sur les faces latérales, la fixaient primitivement au sol, probablement sur un tombeau. Le couronnement affleuré sur la face principale et le côté gauche fait présumer que ce cippe a été utilisé pendant longtemps comme pierre d'angle.

Comme j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer, Monsieur, l'inscription est bilingue; elle paraît remonter à une bonne époque. Douze lignes sont tracées en caractères grecs et dix en caractères romains. La hauteur des premiers caractères est en moyenne de quatorze millimètres; celle des seconds de seize. De larges éclats enlevés par des chocs, de nombreuses écailles détachées par l'action des intempéries, des fautes d'orthographe et la ressemblance souvent complète des epsilon et des sigma rendent extrêmement difficile le déchiffrement de cette inscription. Néanmoins, et sur un simple dessin insuffisant pour tout autre, M. Léon Renier, avec une habileté qui tient du prodige, est parvenu à lire presque tout le texte grec:

(1) Il est maintenant (depuis le 20 février) au musée des antiques de Lyon, auquel je me suis fait un plaisir de le céder sur la demande de M. Martin-Daussigny, son zélé et savant conservateur. ... A A E K E I T A I O A I M O E O K A I ...

...ΑΙΑΝΟΣ ΣΑΑΔΟΥ

.... ΛΟΣΤΕΠΕΥΚΕΚΑΙΝ..ΔΥ. ΟΣ.. ΑΘΕΙΛΗΝΟΣ

ΒΟΥΛΕΥΤΗΣΠΟΛΙΗΣΤΕΚΑΝΩΦΑΙΥΝΕΙ.. ΣΥΡΙΗΣ

ΣΠΑΤΡΑΝΤΕΛΕΙΝΩΝΗΚΕΤΩΔΕΠΙΧΩΡΩ. ..ΑΣΙΝΕΧΩΝΕΝΠΟΡ ΝΑΓΟΡΑΣΜΩΝ

. ΣΤΟΝΕΚ ΑΚΟΥΙΤΑΝΙΗ ΣΩΔΕΠΙΔΑΟΥΓΟΥ ΔΟΥΝΟΙΟ

ΩΛΕΣΕΝΕΠΙ., ΕΝΙΗΣΘΑΝΑΤΩ ΜΟΙ.. ΚΡΑΤΑΓΗ

DIIS MANJBVS

.. HAEMI: IVLIANI SA.......SYRI
DE VICOATHELANIDECVRION
.EPTIMIANOCANOPHA NEGO
TATORI: LVG VDVNI.ETPROV
AQVITANACICA AVIDIVS
AGRIPPA FRATRIPIENTISSI
MO OBMEMORIAM EIVS
FACIENDVM CVRAVIT ET
SVB ASCIA DEDICAVIT

Lecture:

[Ένθά]δε κεῖται ὅαιμος, ὁ και [Ιου] λιανὸς Σάαδου

> ... πέφυκε και... 'Αθειληνος

[β]ουλευτής πολ . . . Κανωφα

Συρίης [ô]ς πάτραν σέλείπων ήκε τῶδ' ἐπὶ χώρω παρὰ] πασὶν ἔχων [έ]νπορ[ιο]ν ἀγορασμῶν [με]στὸν ἐξ' Ακουιτανίης ὥδ' ἐπι Λουγου δούνοιο

Comme vous le voyez, Monsieur, le texte latin n'est qu'une traduction abrégée du texte grec, qu'il complète néanmoins, en ce sens, qu'il nous apprend que le monument sous lequel reposait Hæmus ou Thæmus, lui a été élevé par son père Avidius Agrippa.

Je crois qu'il faut lire et traduire ainsi qu'il suit cette partie de l'inscription:

- « Diis Manibus Thæmi, Juliani, Sadis (?) filii, Syri de vico Athelani; decurioni Septimiano Canopha, negotiatori Luguduni et provinciæ Aquitanicæ. Avidius Agrippa fratri pientissimo, ob memoriam ejus faciendum curavit et sub ascià dedicavit.
 - « Aux Dieux Mânes de Thæmus (ou Thaïm), surnommé Julien,
- « fils de Saad, Syrien du vicus d'Athelani, décurion de Septimia
- « Canôpha, marchand de Lyon et de la province d'Aquitaine.
- « Avidius Agrippa, en mémoire de son frère bien-aimé, a fait
- « faire ce tombeau et l'a dédié sous l'ascia. »

M. Allmer se propose de publier une dissertation pleine d'intérêt sur notre curicuse inscription; je n'empiéterai donc pas sur les droits que lui donne son incontestable savoir, en tentant une explication critique dont il s'acquittera infiniment mieux que moi.

Et maintenant, pour répondre à la question que vous m'avez fait l'honneur de me poser sur la provenance originaire du cippe de Thæmus, je vous avouerai que je suis fort porté à croire que ce cippe a été élevé à Genay même, qui est une localité fort ancienne (1), et à proximité du lieu où il a été recueilli. Mon opinion se fonde sur cette raison qui me semble présenter un argument de quelque poids, à savoir que sur tous les points du territoire de cette commune, on a trouvé non seulement des tuiles et des briques romaines, mais encore des médailles du Haut et du Bas-Empire, dont la plupart font partie de votre précieuse collection. Je crois même que l'absence de ces témoins

(1) Genay est mentionné dès 853, époque où il fut donné à l'Eglise de Lyon par l'empereur Lothaire (Mcnestrier, Hist. consul. et dom Bouquet, viii, p. 390).

contemporains n'infirmerait pas d'une manière complète mon sentiment; car combien de choses nous sont encore inconnues et resteront longtemps ignorées! Si l'arrondissement de Trévoux passe pour être pauvre en antiquités, c'est que jusqu'à nos jours il n'avait pas encore été étudié au point de vue archéologique. Lui aussi, cependant, possède ses richesses.

En effet, et d'abord, sur tout le littoral gauche de la Saône, on rencontre des traces ou des souvenirs du passé. Sans vous rappeler les fours creusés dans les coteaux qui s'étendent de Sathonay à Jassans, ce sont:

A Montanay, des médailles gauloises;

A Parcieux, Massieux et Toussieux, des urnes cinéraires;

A Reyrieux, au lieu dit au Bret, une villa romaine; des médailles, à l'effigie de Marc-Antoine et de Faustine, assignent la date de cette villa; des fresques où le minium domine, des applications et des sculptures en marbre blanc, en attestent la richesse (1);

A Trévoux, un cimetière gallo-romain, un glaive et une faucille en bronze, des débris de poterie, des médailles gauloises et consulaires, d'autres au nom d'Auguste, de Néron, Vespasien, Domitien, Hadrien, Antonin-le-Pieux, Lucile, Crispine, Septime-Sévère, Alexandre Sévère, Gordien III, Philippe père, Trajan Dèce, Volusien, Valérien, Gallien, Claude-le-Gothique, Probus, Numérien, Dioclétien, Maximien-Hercule, Constance-Chlore, Valérie, Licinius, Constantin, Crispus, Constance, Théodose et Justinien;

(1) Je suís convaincu que les sources d'eau minérale découvertes depuis trois ans à Reyrieux étaient non seulement connues, mais encore exploitées à l'époque gallo-romaine. Des puits de recherche, pratiqués au point même où ces sources jaillissent, ont mis au jour des débris de poteries en terre rouge et noire et de coupes en verre, débris bien caractérisés. A 200 mètres environ de ce point, au pied du Vieux Châtel et de la Gravière, on peut encore constater l'existence du conduit qui menait ces caux dans un vaste réservoir fortement cimenté. A proximité de ce réservoir j'ai recueilli un vase antique intact, et dans le réservoir même, une pièce de la colonie de Nîmes, des petits bronzes frustes du Haut-Empire, ainsi que deux médailles de Domitien et de Constantin.

A Saint-Barnard (Spinosa), des tombes celtiques et gallo-romaines recélant des armes en silex, des vases et des ornements en bronze, transmis à Paris au mois de novembre 1862, des débris de poterie, une statuette en bronze de Minerve, des médailles consulaires et du Haut-Empire;

A Saint-Didier-de-Formans (Vendonissa), au lieu dit Roussille et la Paillassière, un cimetière et une villa (1), des médailles de la famille Pomponia, de Nerva, de Vespasien, Tacite, Carin et Constantin;

A Riottiers, un Philippe et un Alexandre de Macédoine, des petits bronzes d'Auguste et de Tibère, des urnes cinéraires, des fragments de tuiles et de poteries;

A Jassans, Frans et Beauregard, aux lieux dits Thiollet (2), et champ d'Appéon, des tuiles, des médailles et des tombeaux;

A Fareins, une statuette en bronze, une bague portant gravé sur le chaton le mot IOVI, une meule de moulin à bras, un poignard en fer avecdes médailles d'Agrippine la mère et de Trajan;

A Messimy, un grand bronze de Tibère;

A Montmerle, au lieu dit aussi Thiollet, un cimetière, des statuettes et des armes en bronze, quelques médailles gauloises et beaucoup du Haut-Empire, des vases, des ustensiles de toute nature;

- (1) Cette villa a été détruite par le feu, ainsi que le témoigne une couche épaisse de cendres qui couvre ses ruines. Des cubes de marbre et de verre de toutes nuances, brillant à la surface même du sol, attestent l'existence d'une riche mosaïque. Dans une seule tranchée de fouilles j'ai recueilli, sur des fragments de vases en terre rouge et des anses d'amphores, les marques suivantes de potiers: Modi, phoebi, pav, martiali, damonus, senico fe, of bas, of bassi, finn... et vasus Au-dessous des fragments de vases et dans une couche de cendres se trouvaient une très grande quantité de coquilles d'huîtres comestibles de la Méditerranée, des ossements de poulets, des défenses de sangliers, des morceaux de bois de cerfs, etc.
- (2) Ce nom, qui n'a un sens que dans le patois de Montmerle, où il signific amas de décombres, de débris, dérive à n'en pas douter du mot latin tegula. Nos paysans appellent encore une tuile tieula.

A Montceaux, des médailles de César, Tibère, Néron et Gordien III;

A Thoissey et Saint-Didier-sur-Chalaronne (Prisciniacum), des gauloises et des impériales, etc., etc.

Non seulement sur le bord de la Saône, mais plus avant dans les terres et jusqu'au milieu du pays d'étang, l'archéologue peut glaner des antiques. C'est ce qu'attestent les haches gauloises en jade, découvertes à Sainte-Euphémie (Juviniacum); les médailles de Carthage, trouvées à Mizérieux; celles de Pompée fils à Mionnay; de Vérus à Savigneux; de Gordien à Saint-Jean (Thurigniacum); d'Alexandre-Sévère, Maximin, Gordien, Philippe, Dèce et Gallien, à Saint-Paul-de-Varax; d'Aurélien, Tacite, Sévérine, Claude-le-Gothique, Probus, Florien, à la Boisse; Domitien, à Thil. A Villars, c'est par centaines que, dans le champ de Perriéron, situé à peu de distance de la voie romaine, dont on suit le tracé depuis le Montellier jusqu'au delà du Chatelard, qu'on a recueilli des médailles de Trajan, Septime-Sévère, Alexandre-Sévère, Géta, Caracalla, Héliogabale, Julia Domna, Julia Mœsa, Julia Paula, Plautille, Maximin, etc. Plusieurs kilos de petits bronzes du Bas-Empire viennent d'être mis au jour dans l'étang de la Sange, à Saint-Marcel.

Les inscriptions romaines elles-mêmes ne sont pas extrêmement rares dans notre arrondissement privé de carrières. Depuis Guichenon qui n'a signalé que celle de Meximieux, on en a découvert une seconde à Chânes, commune de Belligneux, une troisième à Beynost. M. Jauffred, de Châtillon-sur-Chalaronne, a fait connaître la quatrième à Saint-Trivier-sur-Moignans (Ulinga). Celle de Genay qui fait la cinquième, n'est pas encore la dernière que nous ayons à enregistrer, car tout récemment j'en ai encore retrouvé une sixième à Versailleux, enterrée devant la porte de l'église. Cette inscription, qui sert de piédestal à une modeste croix de bois, est malheureusement trop mutilée; je n'ai pu y lire que les lettres

CAP. . IOI ASCII. . . .

Daignez, etc. Trévoux, le 12 février 1863. M.-C. Guigue.